

NOT TO BE TAKEN AWAY

ECW/HSG/XIX

DIX-NEUVIEME SESSION
DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
ABUJA, 26 - 27 JUILLET 1996



COMMUNIQUE FINAL

NOT TO BE TAKEN AWAY

EDWARD KIN

NOT TO BE TAKEN AWAY

DIX-NEUVIEME SESSION
DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
AGUDA, 26 - 27 JUILLET 1956



CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

NOT TO BE TAKEN AWAY

La dix-neuvième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est tenue les 26 et 27 juillet 1996 à Abuja en République fédérale du Nigéria sous la présidence de son Excellence le Capitaine d'Aviation Jerry John Rawlings, Président de la République du Ghana.

2. Etaient présents à la session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ou leurs représentants dûment accrédités ci-après:

- Son Excellence Mathieu KEREKOU,
Président de la République du BENIN
Chef de l'Etat et du Gouvernement
- Son Excellence Blaise COMPAORE
Président du FASO
- Son Excellence Henri Konan BEDIE
Président de la République de COTE D'IVOIRE
- Son Excellence
le Capitaine Yahya A.J.J. JAMMEH
Président du Conseil de Gouvernement Provisoire
des Forces Armées (AFPRC)
Chef d'Etat de la République de GAMBIE
- Son Excellence
le Capitaine d'Aviation Jerry John RAWLINGS
Président de la République du GHANA
- Son Excellence Wilton SANKAWULO
Président du Conseil d'Etat du Gouvernement National
de Transition de la République du LIBERIA
- Son Excellence Alpha Oumar KONARE
Président et Chef d'Etat de la République du MALI
- Son Excellence
le Général de Brigade Ibrahim Bare MAINASSARA
Président de la République du NIGER

NOT TO BE TAKEN AWAY

- Son Excellence le Général Sani ABACHA
Chef de l'Etat, Commandant-en-Chef des
Forces Armées de la République fédérale du NIGERIA
 - Son Excellence Alhaji Ahmad Tejan KABBAH
Président de la République de SIERRA LEONE
 - Son Excellence le Général Gnassingbe EYADEMA
Président de la République TOGOLAISE
 - Monsieur Carlos Alberto Wahanon de Carvalho VEIGA
Premier Ministre et Chef du Gouvernement de la
République du CABO VERDE
 - Monsieur Sidya TOURE
Premier Ministre, Ministre de l'Economie,
des Finances et du Plan
Représentant le Président de la République de GUINEE
 - Monsieur Luis OLIVIERA SANCA
Ministre du Commerce
Représentant le Président de la
République de GUINEE BISSAU
 - Monsieur Ahmed Ould Minnih
Ministre
Secrétaire Général de la Présidence de la République
Représentant le Président de la République
Islamique de MAURITANIE
 - Monsieur Massokhna KANE
Ministre de l'Intégration Economique africaine
Représentant le Président de la République du SENEGAL
3. Ont pris part à la session en qualité d'observateurs:
- Le Secrétaire-General de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA)
 - Le Secrétaire Général de l'Organisation mondiale de la
Météorologie (OMM)
 - L'Envoyé spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le
Libéria
-

- Le Vice-Président de la Banque africaine de Développement (BAD)
- Le Directeur Général Adjoint de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
- Le Secrétaire Général Adjoint de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI)
- Le Directeur Général de l'Agence monétaire Ouest africaine (AMAO)
- Le Président de la Fédération des Chambres de Commerce de l'Afrique de l'Ouest (FCCAO)
- Le Président de l'Union des Transporteurs de l'Afrique de l'Ouest (UTRAO)
- La Secrétaire-Générale de l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest (AFAO)
- Le Directeur Exécutif de la West African Health Community (WAHC)
- Le représentant du Secrétaire Exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA)
- Le représentant du Gouverneur de la BCEAO
- Le Représentant du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD)
- Le Représentant de l'Organisation des Nations unies pour le Développement industriel (ONUDI)
- Le Représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)
- Le Représentant du Fonds des Nations unies pour le Développement
- Le Représentant de l'Agence Panafricaine d'Information (PANA)
- Le Représentant du Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCNUR)

- Le Représentant de la Conférence des Nations unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED)
- Le Représentant de la Banque ouest africaine de Développement (BOAD)
- Le Représentant de ECOBANK Transnational Incorporated
- un nombre important d'Ambassadeurs accrédités en République Fédérale du Nigéria.

Evaluation de l'environnement économique ouest africain

4. Au regard du taux de croissance de l'économie mondiale estimée à 3,7 % en 1995, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont marqué leur satisfaction quant à la performance réalisée par l'économie ouest-africaine au cours de cette même année. La Conférence s'est notamment réjouie de constater que ce progrès résulte en partie des effets positifs des programmes de réforme économique et d'ajustement structurel mis en oeuvre depuis des années par les Etats membres. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont vivement encouragé les Etats membres ayant enregistré ces bons résultats à persévérer dans la voie des réformes économiques. A cet égard, des instructions ont été données au Secrétaire Exécutif afin qu'il examine les voies et moyens de renforcer la contribution de la Communauté aux programmes de libéralisation économique des Etats membres.

5. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont examiné en détail la question du service de la dette des Etats membres et du volume toujours croissant de la dette extérieure. Tout en saluant le progrès réalisé au cours de l'année, en ce qui concerne la possibilité d'accorder un traitement favorable à la dette multilatérale des pays en développement, la Conférence a marqué sa déception quant aux conclusions de la réunion du G7 récemment tenue à Lyon. La Conférence a lancé un vibrant appel aux pays créanciers afin qu'ils soutiennent sans réserve l'initiative de la Banque mondiale concernant la dette des pays les plus pauvres lourdement endettés.

Priorité aux programmes d'intégration régionale

6. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont passé en revue le processus d'intégration ouest africaine et les très modestes résultats enregistrés par la CEDEAO à cet égard. Réaffirmant sa conviction que la réussite, dans la voie du développement économique des Etats membres, passe par l'intégration régionale, la Conférence a résolu d'accorder une attention prioritaire au processus d'intégration régionale. La Conférence a souligné la nécessité d'assurer la mise en oeuvre effective du Programme minimum d'Action de la CEDEAO, pour permettre aux citoyens de la Communauté de circuler librement au sein de la région. A cette fin, la Conférence a exhorté tous les Etats membres à faire preuve d'un plus grand engagement dans la mise en oeuvre de cet important programme communautaire. La Conférence a décidé d'accorder particulièrement l'attention sur les autres programmes communautaires suivants:

7. Prélèvement communautaire de la CEDEAO: La Conférence a exprimé sa vive préoccupation quant au niveau très élevé des arriérés de contributions financières des Etats membres aux différents budgets des institutions de la Communauté. Pour permettre aux institutions de disposer d'un instrument autonome de financement, la Conférence a adopté le protocole relatif aux conditions d'application du prélèvement communautaire qui prévoit une taxe de 0,5 % sur la valeur des marchandises en provenance des pays tiers. Elle a lancé un appel à tous les Etats membres pour la ratification avant le 31 décembre 1996, du Protocole et l'entrée en vigueur du dispositif le 1er janvier 1997.

8. Protocole instituant la Taxe sur la Valeur ajoutée: La Conférence a souligné la nécessité d'instituer au sein de l'espace communautaire une fiscalité indirecte harmonisée, à même de favoriser le développement des échanges intra-communautaires sur une base non discriminatoire. A cet égard, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de la généralisation dans tous les Etats membres de la Taxe sur la Valeur ajoutée dans le cadre de l'harmonisation de la fiscalité indirecte. A cette fin, ils ont adopté le Protocole instituant au sein des Etats membres de la CEDEAO une taxe générale sur la consommation

dénommée "Taxe sur la Valeur ajoutée" qui remplace les autres taxes indirectes sur le chiffre d'affaires.

9. L'harmonisation des politiques économiques des Etat membres: Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont réjouis du rôle de plus en plus important du Forum consultatif des Ministres des Finances, Ministres du Plan et des Gouverneurs des Banques centrales dans l'harmonisation des politiques économiques nationales. La Conférence a entériné la décision du Conseil des Ministres de fixer pour chaque pays un plafond des concours de la Banque centrale à l'Etat de 0 à 10 % des recettes fiscales ou de 2 à 3 % du PIB. La Conférence a demandé au Secrétaire Exécutif d'accélérer l'harmonisation de ces politiques ainsi que l'élaboration du programme régional de Développement. Elle a en outre invité les institutions internationales compétentes à continuer d'accorder leur soutien à ces initiatives de la CEDEAO.

10. Schéma de libéralisation des échanges: La Conférence a pris note du début du démarrage du schéma de libéralisation des échanges de la CEDEAO, certes timide, mais encourageant. En vue d'accélérer la mise en oeuvre rapide du schéma et pour encourager également les investissements directs étrangers dans la région, il a été décidé de la suppression du critère de participation des nationaux au capital des entreprises (25 % au minimum) comme condition d'éligibilité aux avantages du schéma.

11. En outre, la Conférence, pour des raisons pratiques prenant en compte les diverses réformes intervenues dans les Etats membres, a décidé de prendre comme base du démarrage du désarmement tarifaire les taux transcrits dans le système harmonisé.

12. Deuxième Foire commerciale de la CEDEAO en 1999 à Accra: Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont entériné la décision du Conseil relative à l'organisation de la deuxième foire commerciale de la CEDEAO du 26 février au 7 mars 1999 sur le thème "La Coopération, économique par les échanges". La Conférence a demandé au Secrétaire Exécutif d'assurer la préparation effective de la prochaine foire en y associant les Etats membres, les différentes

organisations du secteur privé et les institutions et organisations internationales compétentes.

13. Politique de la CEDEAO en matière de statistiques: Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté une politique de la CEDEAO en matière de statistique, à l'effet d'accélérer le développement des statistiques dans les Etats membres. Le Secrétaire Exécutif devra travailler en étroite collaboration avec la CEA, le Département des Statistiques des Nations unies ainsi que les autres agences internationales compétentes dans le cadre de la mise en oeuvre de la politique statistique de la CEDEAO.

14. Sécurité alimentaire régionale: Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont passé en revue la situation actuelle du développement agricole et de la protection de l'environnement au niveau de la région. La Conférence a invité le Secrétaire Exécutif à entreprendre des actions diligentes en vue de la formulation d'un programme régional de sécurité alimentaire. Elle a en outre salué la décision du Conseil des Ministres portant adoption des projets ci-après:

- Programme d'information intégré pour le développement agricole en Afrique de l'Ouest
- Programme régional de lutte contre les végétaux flottants
- Projet météorologique régional

15. La Conférence a noté avec satisfaction l'intérêt que les organisations internationales portent à ces projets. Elle a demandé au Secrétaire Exécutif de continuer à travailler en étroite collaboration avec la Banque africaine de Développement, l'Organisation mondiale de la Météorologie et l'Union européenne pour encourager celles-ci à participer à l'organisation de la conférence des bailleurs de fonds. Les Chefs d'Etat ont exhorté les Etats membres à prendre part à la Conférence mondiale sur l'Alimentation prévue à Rome en novembre 1996.

16. Participation du secteur privé et des femmes au processus d'intégration: Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris l'engagement de promouvoir la participation du secteur privé au processus de développement et

exhorté les Etats membres à poursuivre la mise en oeuvre des politiques adoptées à cet égard. La Conférence a reconnu que les chances de succès résident dans l'adoption d'une approche coordonnée au niveau régional. En conséquence, le Secrétaire Exécutif a été chargé de prendre des mesures spécifiques visant à promouvoir la participation du secteur privé dans le processus d'intégration régionale.

17. Considérant le rôle particulièrement important que jouent les femmes dans toutes les activités socio-économiques, notamment l'éducation, l'agriculture, l'artisanat et le commerce, la Conférence a décidé d'appuyer l'action de l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest pour encourager sa participation au développement.

18. Libéralisation politique en Afrique de l'Ouest: Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont rappelé la Déclaration de Principes politiques de la CEDEAO et passé en revue le processus de libéralisation politique en Afrique de l'Ouest. La Conférence s'est félicité des importants progrès réalisés dans ce domaine notamment les changements démocratiques de gouvernement dans un certain nombre d'Etats membres à travers le processus électoral. Elle a également a mis l'accent sur la nécessité d'encourager la mise en place d'institutions démocratiques nationales et de dispenser une formation politique afin de promouvoir la participation populaire au processus politique. Elle a en outre réaffirmé son engagement de faire de l'Afrique de l'Ouest une région régie par des principes et pratiques démocratiques solidement établis.

19. La Conférence a pris acte des cas où, l'expression des aspirations politiques a engendré une perturbation de la vie sociale ainsi que des crises politiques, au cours de l'année. Elle a déploré ces cas de violence politique et exhorté les Etats membres à ne pas considérer ceux-ci comme faisant partie du cours normal du processus de démocratisation. A cette fin, la Conférence a exhorté à la classe politique de chaque Etat membre à mettre en pratique les principes basés sur la tolérance, l'esprit de compromis, la probité, la transparence, l'intégrité et la sagesse politique.

Paix et Sécurité régionales

20. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont passé en revue la crise libérienne dans le contexte de la paix et de la sécurité régionale. La Conférence a salué la patience et les efforts soutenus dont ont fait preuve son Président et le Comité des Neuf pour assurer la mise en oeuvre du plan de paix de la CEDEAO pour le Libéria. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont déploré le fait que l'espoir né de la signature de l'Accord d'Abuja en août 1995 ait été brisé par le refus des chefs de factions libériens à respecter leur engagement à travers le désarmement et la démobilisation de leurs combattants.

21. La Conférence a condamné le déclenchement en avril 1996 à Monrovia, d'hostilités dans lesquelles se sont impliquées toutes les factions belligérantes, mettant ainsi fin au cessez-le-feu et privant par voie de conséquence, la ville de Monrovia de son statut de zone de sécurité. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont déploré les pertes de vies humaines et de biens, le règne de la terreur au moment des affrontements et surtout le coup dur infligé au processus de paix. La Conférence a rendu hommage au Commandant de l'ECOMOG et à ses troupes pour avoir mis un terme au carnage et redonné à Monrovia son statut de zone de sécurité, avec le retour d'un calme relatif dans cette ville. Une mention spéciale a été faite du mécanisme d'Accra destiné à remettre en marche le processus de paix au Libéria conformément à l'Accord d'Abuja.

22. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont autorisé le Secrétaire Exécutif à signer l'Accord entre la CEDEAO et le Gouvernement du Libéria portant Statut des Forces de l'ECOMOG, une fois que le Conseil d'Etat aura été restructuré.

23. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont souligné l'intérêt de plus en plus marqué que la communauté internationale accorde ces derniers mois à la crise libérienne. La Conférence a pris note de la création du Groupe de Contact sur le Libéria à l'initiative du Gouvernement des Etats Unis. Tout en exprimant ses remerciements aux gouvernements occidentaux qui ont promis d'apporter leur soutien aux opérations de l'ECOMOG et aux autres actions humanitaires

dans le cadre du processus de paix au Libéria, la Conférence les a exhortés à traduire ces promesses dans les faits.

24. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont vivement souhaité qu'une réunion du Comité des Neuf soit convoquée par le nouveau Président de la Conférence, au plus tard le 18 août 1996, à l'effet d'examiner diverses questions liées au processus de paix libérien, conformément aux dispositions de l'Accord d'Accra.

La Lutte contre la drogue

25. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont manifesté leur vive préoccupation face à l'extension du trafic de la drogue et de la criminalité qui y est associée à l'aggravation de la consommation de psychotropes dans la sous-région et aux conséquences désastreuses pour la jeunesse.

26. Répondant à l'invitation du Gouvernement de la République du Cap Vert, la Conférence décide de tenir une Conférence ministérielle qui devra traiter du sujet sous tous ses aspects, à Praia, à une date à convenir au cours du 1er trimestre de l'année 1997.

La situation au Burundi

27. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont vivement préoccupés des récents développements survenus en République du Burundi. La Conférence a lancé un appel pressant à toutes les parties concernées, pour qu'elles fassent preuve de modération, dans l'intérêt du peuple burundais.

Election du Président

28. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont élu à l'unanimité la République Fédérale du Nigéria en qualité de Président en exercice de la Communauté pour 1996-1997.

Date et lieu du prochain Sommet

29. A l'invitation du Président de la République du Nigéria, la Conférence a décidé de tenir sa vingtième session à Abuja à une date qui sera fixée ultérieurement.

Motion de remerciements

30. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont rendu un vibrant hommage à Son Excellence le Capitaine d'Aviation Jerry John Rawlings, Président de la République du Ghana pour la diligence et le dévouement dont il a fait preuve dans la conduite des affaires de la Communauté au cours des deux dernières années. La Conférence a particulièrement salué les efforts inlassables qu'il a déployés en vue de ramener la paix au Libéria.

31. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont également exprimé leurs remerciements et leur sincère gratitude au Général Sani Abacha, Chef de l'Etat, Commandant-en-Chef des Forces armées de la République Fédérale du Nigéria, au gouvernement et au peuple nigériens pour l'hospitalité authentiquement africaine accordée à toutes les délégations ainsi que les facilités mises à leur disposition qui ont permis le succès de leurs travaux.

32. La Conférence exprime sa profonde gratitude au Gouvernement de la République fédérale du Nigéria pour le prêt concessionnel offert à la Communauté en vue de la construction des logements du personnel du Secrétariat exécutif à Abuja.

FAIT A ABUJA LE 27 JUILLET 1996

Date et lieu du prochain sommet

29. A l'invitation du Président de la République du Nigeria, la Conférence a décidé de tenir sa vingtième session à Abuja à une date qui sera fixée ultérieurement.

NOT TO BE TAKEN AWAY

30. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, de la République du Ghana pour le Ghana et le Bénin ont décidé de se réunir dans le cadre des affaires de la Communauté au cours des deux prochaines années. La Conférence a également décidé de poursuivre ses travaux au cours de la prochaine session en vue de terminer le projet de traité.

NOT TO BE TAKEN AWAY

31. Les Chefs de Gouvernement ont également examiné leurs préoccupations relatives au Général Sani Abacha, Chef de l'Etat du Nigeria. Les Chefs de Gouvernement ont exprimé leur soutien au gouvernement et au peuple du Nigeria et ont encouragé le gouvernement à poursuivre ses efforts pour résoudre les problèmes de la République de manière pacifique et démocratique. Les Chefs de Gouvernement ont également exprimé leur soutien au peuple du Nigeria et ont encouragé le gouvernement à poursuivre ses efforts pour résoudre les problèmes de la République de manière pacifique et démocratique.



FAIT A ABUJA LE 27 JUIN 1998